

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 3 décembre 2019

SÉANCE SPÉCIALE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 3 décembre 2019 à la Salle communautaire de l'église St-Thomas d'Aquin (porte 3), 6747 route Louis-S.-St-Laurent à Compton, à compter de 18 h 30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Absent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 6	Absence: 1

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

Le secrétaire-trésorier, monsieur Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier
3. Période de questions
4. Entérinement de l'octroi de contrat pour la rénovation et le recouvrement en tôle d'une partie du garage municipal
5. Période de questions
6. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse, préside la présente séance.

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier

Le secrétaire-trésorier dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. Période de questions

Personne n'est présent dans l'assistance à cette période de questions.

4. Entérinement de l'octroi de contrat pour la rénovation et le recouvrement en tôle d'une partie du garage municipal

395-2019-12-03

Considérant un premier appel d'offres sur invitation auprès de trois entrepreneurs lancé le 18 septembre 2019, pour lequel aucune soumission n'a été déposée;

Considérant le deuxième appel d'offres sur invitation lancé auprès de six entrepreneurs lancé le 24 octobre 2019 pour lequel une seule soumission a été reçue;



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 3 décembre 2019



No de résolution
ou annotation

Considérant que la seule soumission reçue est conforme;

Considérant que dans le but de débiter les travaux dans les meilleurs délais, une lettre d'intention a été signée entre l'entrepreneur et la municipalité avant la tenue de la présente séance;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré

IL EST RÉSOLU

- a. d'entériner l'octroi de contrat pour la rénovation et le recouvrement en tôle d'une partie du garage municipal à Construction Longer inc. pour un montant de 82 200 \$ plus taxes pour les travaux décrits au devis technique incluant les matériaux requis;
- b. d'autoriser le paiement d'un tarif de 75 \$ l'heure pour un maximum de 10 heures pour des travaux excédentaires, si requis;
- c. que la pénalité, si applicable, prévue à l'article 3.4 du devis soit calculée à compter du 16 janvier 2020;
- d. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2019 du service *Voirie municipale*;
- e. d'autoriser le remaniement d'une somme de 27 300 \$ du poste 02 32000 521 vers le poste 02 32000 522;

Adoptée à l'unanimité

cc : Construction Longer inc.
Travaux publics
Trésorerie
Dossier

5. Période de questions

Une personne était présente dans l'assistance au moment de la période de questions.

6. Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 37.

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier
Directeur général

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.